**I.F.P.S.**

**AUTORISATION RELATIVE AU DROIT A L’IMAGE ET/OU VOIX DE L’ETUDIANT**

Je, soussigné(e), Madame, Monsieur (rayer la mention inutile),

(NOM, Prénom) ,

étudiant(e) pour l’année universitaire 2024-2025 au département de kinésithérapie,

située à l’Institut de Formation des Professions en Santé (I.F.P.S.) sur le site de l’U.G.A. sur la commune de Saint Martin d’Hères (38) :

**Autorise** à titre gratuit, dans le cadre de mes activités au sein de l’IFPS, l’enregistrement de mon image et de ma voix par les filières de formation paramédicales et de maïeutique de l’I.F.P.S. :

* Lors de toutes les activités pédagogiques,
* Lors des TP et classes virtuelles.

**Autorise** à titre gratuit que ces éléments puissent être intégrés, tout ou partie, à tout support du dossier de scolarité et être utilisés dans le cadre des activités pédagogiques et d’enseignement et de communication. Dans le cas de vidéos, j’autorise l’IFPS à faire les coupes nécessaires au montage et à la diffusion.

**Autorise** à titre gratuit la diffusion par les filières de formation paramédicales et de maïeutique de l’I.F.P.S. des vidéos enregistrées :

* Stockées et diffusées depuis des serveurs UGA hébergés sur le site de l’UGA,
* Stockées et diffusées depuis la plateforme UNESS hébergée sur des serveurs situés dans des data centres universitaires.

**Confirme** avoir eu connaissance des éléments suivants :

* Traitement des données par des formateurs de l’IFPS identifiés et habilités,
* Stockage de la ressource sur un serveur sécurisé situé le site de l’UGA ou dans des data centres universitaires,
* Délai de rétention défini à 10 ans et suppression de la ressource le délai atteint.

**En contrepartie**, les filières de formation paramédicales et de maïeutique de l’I.F.P.S. s’engagent à :

* Respecter mon propos,
* Ne pas commercialiser la ressource vidéo produite,
* Respecter et à faire respecter le droit moral sur ma personne,
* Ne pas reproduire de copie de la ressource,
* Réutiliser la ressource sur un autre temps et pour un autre groupe d’étudiants si cette réutilisation s’inscrit uniquement dans une finalité pédagogique nécessaire.

Conformément à la loi informatique et libertés, l’étudiant bénéficie d’un droit d’accès, de rectification, de portabilité, de limitation, d’opposition et d’effacement des données le concernant. Pour exercer ce droit, il doit s’adresser à la scolarité ou au directeur de sa formation.

Fait à , en deux exemplaires originaux, l’un remis à

l’intervenant, l’autre conservé à l’I.F.P.S., le …………………………………………………………………….

Signature après avoir saisi la mention « Lu et approuvé » :

I.F.P.S. Grenoble Alpes - UGA 1